

tab

Newsletter

# SANTÉ TRAVAIL INFOS

## Edito

M. COMBE  
Président de la STI



Je profite de cette première lettre d'informations de l'année 2020, pour vous adresser mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Durant l'année 2019, le travail en équipe pluridisciplinaire s'est vu renforcé, répondant en cela aux objectifs fixés par la DIRECCTE en matière d'agrément.

Dans le cadre de notre nouvel agrément 2020-2024, l'option choisie est bien de poursuivre ces efforts, de compléter nos équipes pluridisciplinaires et de maintenir le climat de confiance avec nos adhérents en renforçant la proximité d'actions envers leurs salariés.

C'est dans cet esprit et contexte qu'un nouveau projet de service a été construit avec la participation de l'ensemble des métiers du service qui composent la force vive de notre service.

Nous nous appuyons dans ce contexte sur notre réseau national « PRESANSE » pour communiquer sur nos missions et actions. C'est dans ce cadre qu'une nouvelle journée nationale d'action collective de mobilisation, « **la Prévention en Actions** » sera organisée le 2 avril 2020 à la STI.

Nous vous y attendons...

Bonne lecture.

## Save the date



JEUDI 02/04/2020  
A VOS AGENDAS  
pour la 2ème édition des

Rencontres Santé-Travail !



RENCONTRES  
SANTÉ-TRAVAIL  
La prévention  
en actions

présanse  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL  
BRETAGNE

2020 :  
Santé et maintien en emploi



2 avril  
2020

Les services de Santé au Travail Interentreprises du Réseau Présanse organiseront partout en France et pour la deuxième année consécutive les Rencontres Santé-Travail dédiées à la prévention en entreprise.

Désormais, la STI propose à ses adhérents des ateliers ludiques sur **HORAIRE ATYPIQUES/ SOMMEIL** animés par nos infirmiers(ères). Votre service de santé au travail vous accompagne dans cette démarche. Des ateliers sont prévus prochainement sur Brest et dans les centres annexes.

**Pour vous inscrire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre équipe médicale.**



## Prévention du risque chimique

Acteur majeur du Plan Régional de Santé au Travail (PRST), votre service de Santé au Travail en Iroise (STI) est notamment impliqué dans l'action n° 6 sur la prévention des risques liés à l'utilisation des produits chimiques au sein des TPE/PME.

Dans le cadre de cette action, les préventeurs mettent à la disposition des responsables d'entreprises :

- ▶ le dépliant d'information intitulé : les produits chimiques au travail.
- ▶ un accompagnement à la gestion du risque chimique à l'aide des logiciels gratuits disponibles (SEIRICH, COLIBRISK).



## Zoom sur ... LE RISQUE CHIMIQUE

### Définition

Le risque chimique est le résultat de l'exposition à un ou plusieurs produits chimiques dangereux, généralement à l'occasion d'activités de production, manutention, stockage, transport, élimination ou traitement.

Présents dans tous les secteurs d'activités, ces produits peuvent avoir des effets immédiats sur la santé telles que les allergies, intoxications ou brûlures, ou différés, tels que les cancers.



### Que propose la STI ?

Nos équipes médicales peuvent adapter le suivi des salariés (examens complémentaires).

Nos Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) peuvent réaliser au sein de votre entreprise :

- Aide à l'évaluation du risque chimique
- Mesures d'exposition des salariés
- Diagnostic ventilation
- Propositions de solutions organisationnelles et techniques
- Conseils sur les équipements de protections individuelles
- Restitution des résultats à l'employeur, aux acteurs de la prévention (CHSCT...) et aux salariés.
- Sensibilisation des salariés au risque lié à cette exposition.

Pour toute demande, **nous vous invitons à vous rapprocher de votre équipe médicale.**

